



## COMMUNIQUÉ DU DIOCÈSE DE BELFORT-MONTBÉLIARD ET DE L'ABBAYE SAINTE MARIE DE LA PIERRE QUI VIRE

Pendant 40 ans le prieuré Saint Benoît, dépendant de l'Abbaye de la Pierre-qui-vire, a rayonné sur le site de Chauveroches par sa vie communautaire et liturgique, son sens de l'accueil, de la rencontre et des échanges, notamment œcuméniques. Par manque de forces vives, l'Abbaye s'est résolue à devoir fermer son prieuré. Elle s'est orientée vers le Diocèse de Belfort-Montbéliard pour continuer sa mission spirituelle. Le projet du Foyer spirituel de Chauveroches, conduit par le Diocèse de Belfort-Montbéliard, a vu le jour. Une convention signée fin 2020 par le père abbé et l'évêque organisait la transition des lieux, des activités et des personnes entre l'Abbaye et le Diocèse.

En raison du départ de Mgr Blanchet, du retrait du projet des Sœurs de la Compagnie de Sainte Ursule de Tours et du P. Didier Sentenas, le projet n'a pu aboutir, la mise en œuvre de la convention a été suspendue et la présence des frères maintenue dans l'attente du nouvel évêque.

Après plusieurs mois de découvertes, de rencontres et de consultations Mgr Jachiet a proposé à l'Abbaye une alternative : reprendre la responsabilité du site et des personnes qui l'animent, avec le regard bienveillant du diocèse, ou bien appliquer pleinement la convention en laissant entièrement au Diocèse la propriété, la responsabilité et le devenir du Foyer spirituel de Chauveroches.

La communauté des moines de l'Abbaye a pris le temps de la prière et de la réflexion sous la conduite du Père abbé et a choisi de prendre la responsabilité d'accompagner le groupe de laïcs présents à Chauveroches, pour un an, dans la recherche qui l'anime. Ceux-ci, sous la conduite de Cédric Chauvelot, désirent poursuivre à Chauveroches une vie communautaire de prière et d'accueil. En accord avec Mgr Jachiet, la communauté de la Pierre-qui-vire se porte garante de cette recherche. Pendant un an, elle accompagnera les laïcs de Chauveroches dans l'élaboration de leur projet, en vue de trouver une structure pérenne à l'horizon de deux ans. Cette décision met un terme à la convention de 2020 mais n'interrompt pas les relations constructives qui se sont établies : les activités du Foyer spirituel resteront accessibles sur le site du Diocèse et les retraites proposées par le Diocèse pourront être accueillies à Chauveroches. Demandons à l'Esprit Saint qu'il éclaire cette nouvelle étape du Foyer spirituel de Chauveroches.

**+Denis Jachiet**  
Évêque de Belfort-Montbéliard

**Fr. Luc Cornuau**  
Abbé de la Pierre Qui Vire

### Contact :

Service diocésain de la communication : Justyna Lombard - 07 81 53 98 33  
communication@diocesebm.fr